

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE STATUTAIRE DU 19 JUIN 2021**

**COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

100 rue Louis Blanc, Bât Madrid, Les Marches de l'Oise - 60160 MONTATAIRE - Tél. 03 44 55 96 80
Fax 03 44 55 96 99 - E-mail senlis@fcn.fr - www.fcn.fr

Société Anonyme au capital de 10 758 176 € - Siège social : 45 rue des Moissons B.P. 40428 51065 Reims Cedex - RCS Reims 337 080 089 - APE 6920Z
Société d'Experts-Comptables inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Champagne
Société de commissaires aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Reims
Membre de MGI, réseau international d'experts-comptables indépendants - Société référencée au PCAOB

Impression réalisée sur un papier 100 % recyclé

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

Sommaire

-  Rapport sur les comptes annuels
-  Comptes annuels
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Annexe
-  Rapport spécial sur les conventions réglementées

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES A
L'ASSEMBLEE STATUTAIRE
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

W

A l'assemblée statutaire de l'association Greenpeace France

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée statutaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Greenpeace France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note « Compte emploi des ressources » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée,



sont conformes aux dispositions du règlement de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 applicables à compter du 1^{er} janvier 2020 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux membres de l'assemblée statutaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorerie et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée statutaire sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de celle-ci et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la structure ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 avril 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

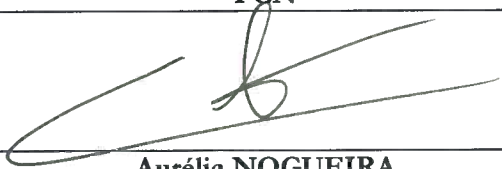
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montataire, le 31 mai 2021

FCN

Aurélia NOGUEIRA Commissaire aux comptes

M

2018, 2019 et 2020

✓

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

COMPTE DE RESULTAT Première Partie

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	106		106	4 403	2 565
Dons			27 337 769	25 021 403	23 586 766
Refacturations			935 680	1 369 872	1 151 513
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			28 273 555	26 395 677	24 740 844
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises amortissements-provis., transfert charges					
Autres produits			35 758	89 442	5 894
PRODUITS D'EXPLOITATION			28 309 312	26 485 119	24 746 738
Achats de marchandises [et droits de douane]					
Variation de stock de marchandises					
Achats matières premières et approvisionnements			240 381	284 718	266 570
Variation de stock [matières première,approvis.]					
Autres achats et charges externes			7 739 051	8 401 603	7 391 449
Impôts, taxes et versements assimilés			891 462	796 201	734 003
Salaires et traitements			6 592 883	6 146 991	5 758 601
Charges sociales			3 192 194	2 965 652	2 948 305
Dotations amortissements sur immobilisations			229 940	228 759	228 928
Dotations amortissements des charges d'exploitations à répartir					
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations provisions pour risques et charges					
Autres charges			572	5 923	789
CHARGES D'EXPLOITATION			18 886 484	18 829 846	17 328 644
RESULTAT D'EXPLOITATION			9 422 828	7 655 273	7 418 094
Produits financiers de participation					
Produits autres valeurs mobilières, créances immb.			2	8	
Autres intérêts et produits assimilés			1 608	2 620	1 597
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change			1 876	235	298
Produits nets cession valeurs mobilières placement					
PRODUITS FINANCIERS			3 486	2 863	1 896
Dotations financières amortissemnts et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change			726	771	1 391
Charges nettes cession valeurs mobil. placement					
CHARGES FINANCIERES			726	771	1 391
RESULTAT FINANCIER			2 759	2 092	504
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			9 425 588	7 657 365	7 418 598

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

COMPTE DE RESULTAT Deuxième Partie

RUBRIQUES	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur prêt de Greenpeace International			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 811	84 337	37 214
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 983		
Reprises sur provisions pour risques	38 815	120 337	159 800
PRODUITS EXCEPTIONNELS	47 609	204 675	197 014
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 695	8 741	70 164
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions pour risques	381 097	614 948	199 337
Reprises de transferts de charges			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	387 792	623 689	269 501
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(340 183)	(419 014)	(72 488)
Contribution à Greenpeace International	7 108 067	6 014 356	6 412 957
Participation salariés aux fruits de l'expansion			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS	28 360 407	26 692 657	24 945 647
TOTAL DES CHARGES	26 383 069	25 468 662	24 012 494
EXCEDENT OU PERTE	1 977 337	1 223 995	933 154

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Bénévolat	1 095 800	1 852 413	1 851 325
Prestations en nature			
Dons en nature			
PRODUITS	1 095 800	1 852 413	1 851 325
Secours en nature			-
Mise à disposition gratuite de biens et de services			
Personnel bénévole	1 095 800	1 852 413	1 851 325
CHARGES	1 095 800	1 852 413	1 851 325

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 , dont le total est de 11 343 528,22 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et faisant apparaître un excédent de 1977337,39 Euros.

La durée de cet exercice est de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.



Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

INFORMATIONS GENERALES

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de fonctionnement
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes 2020 sont établis, conformément aux dispositions du règlement ANC-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général et du règlement CRC n°-99-01 du 16 février 1999 ainsi que de l'application de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 ELEMENTS EXCEPTIONNELS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Suite à la crise du COVID-19, certaines de nos activités ont dû être décalées ou annulées.

Entrainant une baisse des dépenses prévues à hauteur de 1,4M€. Cela explique, en bonne partie, le résultat de l'exercice.



3 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L=linéaire, D=dégressif, E=exceptionnel)

Immobilisations	amort . pour dépréciation
Logiciels	33,33%L
Matériel et outillage	20%L
Agencements et installations	10%L
Matériel de transport	33,33%L
Mobilier	33,33%L
Matériel de bureau et informatique	33,33%L

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

4 STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré ou à la valeur probable des réalisations si celle-ci est inférieure.

5 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Réévaluations	Acquisit. Apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE - I			
AUT. IMMOB INCORPORELLES - II			
Installations techniques, outil.industriels	58 669		24 564
Installations générales, agencements, divers	1 699 457		
Matériel de transport/Zodiac	189 669		9 249
Matériel informatique	251 495		47 162
Mobilier	35 824		
Immobilisations corporelles en cours			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	2 235 113		80 974
Autres participations	9 287		
Prêts, autres immobilisations financières	155 966		6 678
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV	165 252		6 678
TOTAL GENERAL	2 400 365		87 652

RUBRIQUES	Virements	Cessions	Fin exercice	Valeur origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE - I				
AUT. IMMOB INCORPORELLES - II				
Installations techniques, outil.industriels			83 233	
Installations générales, agencements, divers			1 699 457	
Matériel de transport/Zodiac		28 802	170 115	
Matériel informatique			298 657	
Mobilier			35 824	
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	0	28 802	2 287 285	
Autres participations			9 287	
Prêts, autres immobilisations financières			162 644	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV		0	171 930	
TOTAL GENERAL	0	28 802	2 459 215	

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Début exercice	Dotations	Mise au rebut	Fin Exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE AUT. IMMOB INCORPORELLES				
Installations techniques, outil industriels	30 229	9 586		39 814
Installations générales, agencements, divers	1 094 184	168 947		1 263 131
Matériel de transport/Zodiac	136 558	17 688	28 786	125 461
Matériel informatique	209 913	32 702		242 615
Mobilier	34 314	1 018		35 332
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 505 199	229 940	28 786	1 706 354
TOTAL GENERAL	1 505 199	229 940	28 786	1 706 354

VENTILATION DOTATIONS	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dér.	Reprises der.
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE AUT. IMMOB INCORPORELLES					
Installations techniques, outil industriels	9 586				
Installations générales, agencements, divers	168 947				
Matériel de transport	17 688				
Matériel informatique	32 702				
Mobilier	1 018				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	229 940				
TOTAL GENERAL	229 940				

CHARGES REPARTIES S/PLUSIEURS EXERCICES	Début exercice	Augmentations	Dotations	Fin exercice

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

PROVISIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour amendes et pénalités	1 346 591	381 097	38 815	1 688 874
Provisions pour charges sociales	-		-	-
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 346 591	381 097	38 815	1 688 874
TOTAL GENERAL	1 346 591	381 097	38 815	1 688 874

DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	Montant
Prov Congés Payés	1 034 248
Prov CET/RTT	469 076
Formation Prof	74 156
Contribution CE	43 239
Agefiph	39 542
Effort construction	29 657
Taxe sur les salaires	80 013
Urssaf/Garp Décembre 2020	457 784
Mutuelle Décembre 2020	28 102
Retraite 4 T 2020	167 862
Prévoyance 4 T 2020	28 794
Personnel charges à payer	20 053
Prélèvement à la source	64 179
Fournisseurs et comptes rattachés	1 016 824
Autres Greenpeace (dont GPI)	7 165
DETTES FOURNISSEURS, FISCALES ET SOCIALES	
TOTAL	3 560 694

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients et donateurs			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	57 133	57 133	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux			
Etat : impôt sur les bénéfices			
Dons 2020 saisis en 2021	429 605	429 605	
Greenpeace International	195 102	195 102	
Fonds de dotation Greenpeace			
Autres bureaux Greenpeace	9 452	9 452	
Débiteurs Divers	265 762	265 762	
TOTAL GENERAL	957 054	957 054	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+1an,5ans au +	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 016 824	1 016 824		
Personnel et comptes rattachés	1 523 377	152 338	1 066 364	304 675
Sécurité sociale, autres organisme sociaux	933 315	933 315		
Etat : Taxe sur les salaires	80 013	80 013		
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Dettes sur immobilisations, comtes rattachés				
Autres bureaux Greenpeace	7 165	7 165		
Autres Dettes				
Dette représentative de titres prêtés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	3 560 694	2 189 654	1 066 364	304 675

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

DETAIL DES CHARGES CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	Montant
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Credit Bail	345
Etudes et recherches	2 000
Assurances	7 283
Impressions 2021	9 453
Loyer entrepot 1er trimestre 2021	24 028
Loyer Paris 1er trimestre 2021	141 495
Parking 2021	179
Abonnements et licences	29 376
Salons et locations saisonnières	4 302
TOTAL	218 461

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

PRODUITS DES LEGS

TYPES DE LEGS	Montant
Non soumis à engagement spécifique Aucun	
Soumis à engagement spécifique Aucun	
TOTAL	,00

Aucun de nos legs ne sont soumis à des engagements.

AN

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

HONORAIRES	Montant
Commissaire aux comptes, audit comptes 2020	13 200,00
TOTAL	13 200,00

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURES DES CHARGES	Montant
Provisions pour risques et charges sur procès	381 097,00
Amendes	3 151,84
Charges exceptionnelles diverses	3 543,01
TOTAL	387 791,85

NATURES DES PRODUITS	Montant
Produits sur procès	
Produits sur éléments actifs cédés	2 983,12
Régularisations diverses	3 410,96
Reprise sur provisions pour risques et charges sur procès	38 814,69
Produits sur exercices antérieurs	2 400,00
TOTAL	47 608,77

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

PASSIF SOCIAL

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées selon la méthode prospective.

L'âge moyen de l'effectif est de 39 ans et l'ancienneté moyenne est de 5 ans.

Le calcul a pris en compte les hypothèses suivantes :

- âge normal de départ en retraite : 67 ans
- taux d'actualisation : 1,6%
- évolution annuelle des salaires (y compris inflation) : 2%
- taux de rotation du personnel : 20%
- départ à l'initiative du salarié

N

ELEMENTS	Montant
Passif Social	1 235 587 €
TOTAL	1 235 587 €

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

REMUNERATION DES SALARIES, DES DIRIGEANTS SALARIES ET DES DIRIGEANTS ELUS

Le montant global des rémunérations brutes versées aux trois personnes les mieux rémunérées s'est élevé à 276 K€.

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération ou indemnité au titre de leur fonction.

VALORISATION DU BENEVOLAT

(base 2 000€ brut sur 13 mois et 60% de charges patronales)

Siège :

Le total des heures de bénévolat effectué au siège a été de 2 811 heures pour l'année 2020.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 64 259 €.

Groupes Locaux :

Le total des heures de bénévolat effectué dans nos groupes locaux a été évalué à 39 821 heures pour l'année 2020.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 910 308 €

Action :

Le total des heures de bénévolat pour les actions a été évalué à 5 298 heures pour l'année 2020.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 121 112 €.

Traducteur :

Le bénévolat lié à la traduction est évalué en nombre de mots traduits soit 808 mots pour l'année 2020.

Le tarif constaté est de 15cts TTC du mot.

Soit un total de 121 €.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Cadre légal de référence

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993.

Conformément à l'ordonnance n°2005-856 du 28 Juillet 2005, le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public ainsi que ses notes annexes, à compter du 01 Janvier 2006, font partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels.

Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de Greenpeace France.

L'application de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2020 a été mis en place à partir de l'exercice 2020, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Méthode de présentation

• Emplois de l'exercice :

Les dépenses de l'exercice sont affectées aux dépenses campagnes, à la recherche de fonds publics et aux frais de fonctionnement.

Dépenses campagnes :

Les dépenses campagnes se décomposent en campagnes réalisées en France et en campagnes réalisées à l'étranger.

Les campagnes réalisées en France sont déclinées par thématique avec leur coordination tandis que celles réalisées à l'étranger sont totalisées dans "versement à un organisme central". Ce montant correspond à notre contribution financière à l'organisation internationale.

Elle sert à financer des activités telles que :

- les moyens utilisés en commun par l'ensemble des bureaux : flotte des navires, outils de communication.
- le travail de lobbying et le suivi des conventions internationales.
- l'aide financière aux bureaux situés dans des régions écologiquement cruciales mais ne pouvant assurer seuls toutes leurs ressources : Afrique, Brésil, Chili, Russie, Chine, Inde, Asie du sud-est,...
- l'animation de campagnes au niveau international renforçant ainsi la synergie et la puissance de nos efforts, avec, par exemple, la nomination de chargés de mission internationaux donnant un appui spécifique à certains bureaux.

Nous utilisons les comptes annuels N-1 de Greenpeace International afin de répartir le montant de notre contribution dans notre CER.

Les emplois campagnes comprennent d'une part les frais directs imputables aux campagnes (coûts salariaux ainsi que les coûts opérationnels) et d'autre part une partie des frais généraux (cf page 17) selon le tableau de répartition des charges par département.

D'un tiers du montant de notre programme dialogue direct, en effet ce programme nous sert à véhiculer nos campagnes au grand public.

Ainsi que de 25% de nos campagnes de "téléphone" dont une bonne partie sert à informer donateurs et non-donateurs sur nos campagnes.

Frais de recherche de fonds :

Ils sont composés des coûts de marketing direct, du télémarketing, de deux tiers de nos équipes de dialogue direct dans la rue (toutes nos équipes ne sont composées que de salariés Greenpeace; nous ne faisons pas appel à un prestataire extérieur pour des questions de qualité), des relations adhérents (administratives), de notre base de données et de 75% de nos campagnes "téléphones".

Frais de fonctionnement :

Il s'agit des frais de structure, du service administratif et financier, de l'accueil, du service ressources humaines, de la coordination des bénévoles au siège, du service informatique, etc.

• Ressources de l'exercice :

Les ressources sont ventilées entre les ressources collectées auprès du public (dons et legs) et les autres produits (ventes de marchandises, refacturations aux autres bureaux d'actions faites en commun).

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/20

REPARTITION BUDGETAIRE DE GREENPEACE INTERNATIONAL

Source Rapport annuel Greenpeace International 2019

Répartition	Départements	Campagne	Marketing	Fonctionnement	Total emplois
En K€		66 283	6 743	14 380	87 406
En %		75,83%	7,71%	16,45%	100%

COMPOSITION DE NOTRE CONTRIBUTION A GREENPEACE GLOBAL

- Investissements Européens (Powershift Europe) qui financent nos actions Européennes 100% campagne
Pour 2020 ils étaient de : 291 096 €

- Contribution à Greenpeace International (répartie dans nos comptes suivant les % ci-dessus)
Pour 2020 elle était de : 6 816 971 €

Campagnes : 5 169 545 €
Marketing : 525 900 €
Fonctionnement : 1 121 525 €



TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalités en France		Réalités à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres	Par l'organisme	Versements à d'autres							
Achats de matières premières et de fournitures	158 069				15 811		66 500				240 381
Autres achats et charges externes	2 827 079				4 070 705		841 268				7 739 051
Aides financières versées											0
Impôts, taxes et versements assimilés	552 192				226 748		112 521				891 462
Salaires et traitements	4 042 962				1 861 101		688 820				6 592 883
Charges sociales	1 947 800				883 833		360 561				3 192 194
Dotations aux amortissements et provisions	33 668						196 272				229 940
Autres charges					337		236				572
Charges financières					717		10				726
Charges exceptionnelles	3 117				135		3 443	381 097			387 792
Contributions versées				5 460 641	525 900		1 121 525				7 108 067
TOTAL	9 564 887	0	0	5 460 641	7 582 287	0	3 391 157	381 097	0	0	26 383 069

Répartition :

- Campagnes :
Les coûts de campagnes sont décomposés en "Réalises en France" et "Réalises à l'étranger".
- Marketing :
Seuls les coûts directs d'informations (Mailing Campagne et pack de bienvenue) sont imputés aux campagnes.
Les relations adhérents sont répartis au % des demandes de campagne en frais de mission.
Notre campagne "téléphone" a trois missions, la première est de fidéliser nos adhérents en les informant sur nos campagnes, la deuxième est d'informer les nous adhérents sur nos campagnes et enfin solliciter une aide financière. Nous attribuons 25% des coûts des appels aux missions.
- Collecte de rue :
Notre campagne de "rue" est imputée pour 2/3 à la recherche de fonds et à 1/3 aux campagnes car au-delà de son objectif de recruter de nouveaux adhérents, elle nous permet d'informer le grand public sur Greenpeace, nos campagnes et sur toutes les questions liées à l'environnement.
- Campagne signatures :
Notre campagne de signatures de pétitions est imputée à 80% aux campagnes et à 20% à la collecte de fonds.
- Direction Générale :
Les coûts sont ventilés en 2/3 sur "missions" et 1/3 sur "fonctionnement".
- Fonctionnement :
Seuls les coûts liés à la maintenance des copieurs, le petit équipement, aux frais de téléphone et fournitures de bureau sont ventilés sur "missions" 50%, "recherche de fonds" 20% et "fonctionnement" 30%.
- Standard :
Ce poste correspond aux salaires et charges de l'équipe "standard accueil". Ces coûts sont ventilés sur "missions" 80%, "recherche de fonds" 10% et "fonctionnement" 10%.

2

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois (en K€)

[illegible]

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'assemblée statutaire de l'association Greenpeace France

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

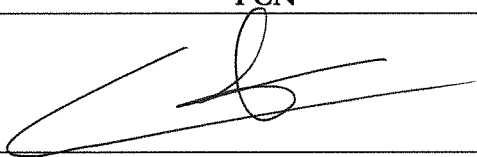
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous n'avons pas été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui seraient intervenues au cours de l'exercice.

Montataire, le 31 mai 2021

FCN

Aurélia NOGUEIRA Commissaire aux comptes

Ad